

# Analyses & Résultats

Juillet 2016 - numéro 13

## Utilisation du territoire 2006 - 2015 en Creuse : Progression des friches sur les prairies permanentes

Avec 16 000 ha de moins entre 2006 et 2015 les prairies permanentes perdent du terrain en Creuse au profit notamment des friches et des terres arables. L'artificialisation progresse à un rythme très faible. Le département est le plus rural de la région ALPC avec seulement 6 % de sols artificialisés sur son territoire.

Avec 560 000 ha, la Creuse est l'un des plus petits départements d'ALPC en terme de superficie avec le Lot-et-Garonne et la Haute-Vienne. Bien que le département n'occupe que 6,6 % de la superficie régionale, il représente 7,7 % de la SAU.

La Creuse est le département où la part des surfaces artificialisées (6%) est la plus faible parmi les autres départements de la région. Comparativement à ALPC, l'activité agricole occupe une part plus importante dans le territoire creusois mais en contrepartie les sols naturels (forêts, landes, friches...) sont moins présents.

La répartition de l'occupation du territoire départementale entre les trois grands postes (nature, agriculture et artificiel) est relativement stable depuis une dizaine d'années aussi bien en Creuse que globalement dans la région ALPC.

### Plus de 200 000 ha de sols naturels

Les sols naturels sont composés à 85 % de sols boisés. Ce sont principalement des forêts de feuillus (notamment du chêne et du châtaignier) et des haies. Les conifères sont plutôt concentrés dans la partie creusoise du plateau de Millevache.

Les landes occupent une surface de 21 000 ha et les zones humides 8 700 ha.

La surface des sols naturels s'accroît de 8 000 ha en 10 ans. Alors que les surfaces boisées reculent de 1 500 ha, les landes progressent de 9 500 ha, soit une hausse de 75 %. L'abandon de terres agricoles serait à l'origine de cette forte croissance.

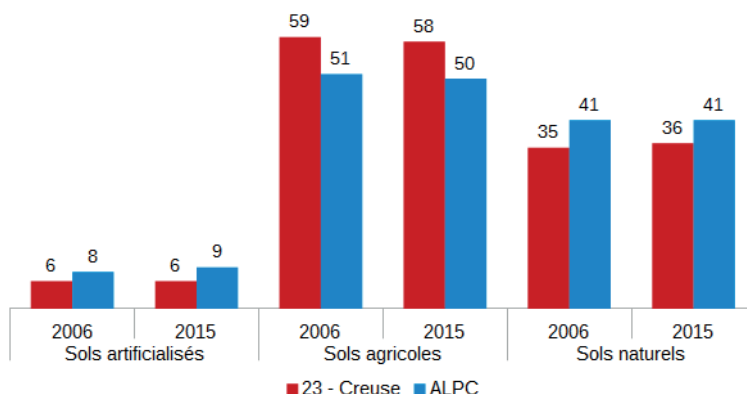
### Délaissement des prairies permanentes

Les sols agricoles sont la première occupation du territoire avec 325 000 ha. En 10 ans, les surfaces allouées à l'agriculture ont diminué de 3 %, soit 9 000 ha.

L'utilisation des surfaces agricoles évolue. Les prairies permanentes diminuent de 16 000 ha au profit des

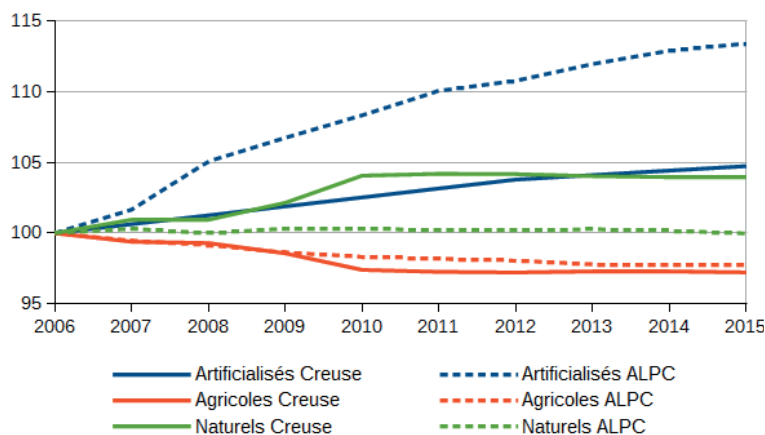
### Relative stabilité de la répartition de l'occupation du territoire entre 2006 et 2015 en Creuse et en ALPC

valeurs en % d'occupation du sol



Source : SRISET ALPC - Agreste - Statistique Agricole Annuelle

### Déprises agricoles en Creuse et en ALPC depuis 2006, base 100 en 2006



Source : SRISET ALPC - Agreste - Statistique Agricole Annuelle

terres cultivées (hausse de 6 000 ha) et des prairies temporaires (hausse de 1 500 ha). Mais l'arrêt de l'activité agricole sur les prairies permanentes est le premier consommateur de celles-ci. Abandonnées, elles sont laissées en friches et peuvent évoluer à terme en surfaces boisées.

### Faible croissance de l'artificialisation des terres

La Creuse compte environ 33 000 ha de surfaces artificialisées. Ces surfaces sont notamment des sols revêtus ou stabilisés (routes, chemins, parkings...) et représentent 22 000 ha. Puis suivent les pelouses ou les jardins d'agrément (7 000 ha), et enfin le bâti (10 % des sols artificialisés).

L'artificialisation des terres progresse à un rythme très faible par rapport à ALPC (0,5 %, soit 150 ha par an contre 1,4 %). Peu de constructions ont eu lieu en Creuse en 10 ans.

La plupart des évolutions sont concentrées autour des tracés de la nationale N145 et de la départementale D990. En 10 ans, des parkings et des centres commerciaux sont érigés mais aussi des quartiers résidentiels se développent. Dans la campagne creusoise, ce sont plutôt les constructions de bâtiments agricoles ainsi que l'établissement de chemins, par l'abattage de haies végétales, qui contribuent à la hausse des terres artificialisées.

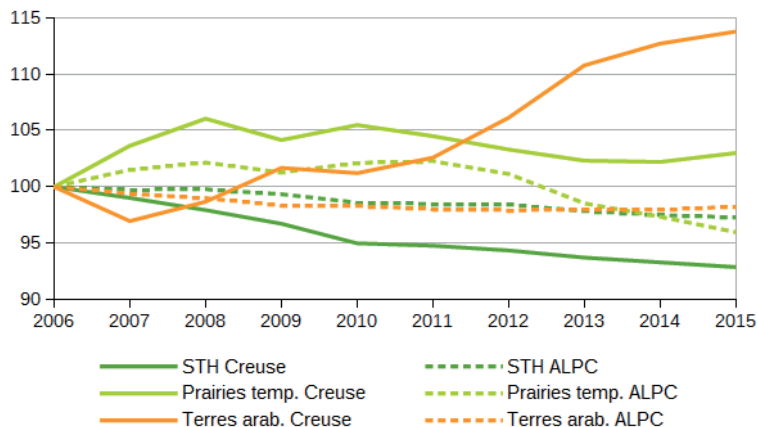
### Projections à 10 et 25 ans : stabilisation de la déprise agricole

La SAU a diminué à un rythme de 0,3 % par an depuis 10 ans. Mais elle est stable depuis 2010 et devrait peu évoluer dans les années à venir.

Les prairies permanentes sont impactées par le phénomène de remplacement par les terres arables et diminuent de 0,7 % par an. Elles pourraient atteindre les 205 000 ha en 2025 et les 185 000 ha en 2040.

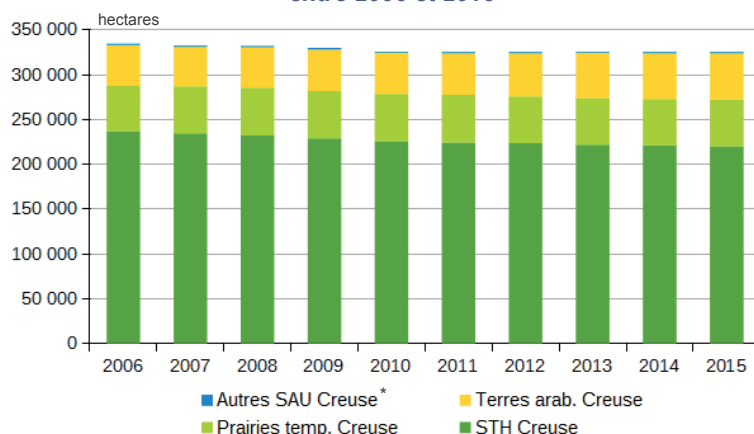
Les surfaces artificialisées se sont accrues de 0,5 % par an depuis 10 ans alors que la population creusoise a décliné de 4 000 habitants (-3 %). Selon l'Insee, la population du département devrait passer de 119 000 habitants à 124 000 en 2025 et à 126 000 en 2040. À partir de ces éléments, on estime que les surfaces artificialisées atteindront 35 000 ha en 2025 et 37 000 ha en 2040.

### Diminution des surfaces en prairies permanentes en Creuse, base 100 en 2006



Source : SRISSET ALPC - Agreste - Statistique Agricole Annuelle

### Évolution des surfaces agricoles en Creuse entre 2006 et 2015



\* Autres SAU : vergers, vignes, jardins et vergers familiaux

Source : SRISSET ALPC - Agreste - Statistique Agricole Annuelle

Notes : la Statistique agricole annuelle (SAA) est établie par le service statistique de la DRAAF ALPC. C'est une opération de synthèse utilisant l'ensemble des informations disponibles : enquêtes statistiques, évaluations de correspondants et d'experts, données chiffrées fournies par les organismes techniques professionnels... Les résultats de la SAA sont le fruit d'arbitrages conduisant à des données cohérentes dans le temps et homogènes dans l'espace.

Les projections de population sont issues du scénario dit "central" du modèle "Omphale 2010" de l'Insee et correspondent à un prolongement des tendances démographiques récentes.

©AGRESTE  
2016  
Prix : 2,50 €

Cette publication est disponible à parution sur les sites internet de la statistique agricole : <http://agreste.agriculture.gouv.fr> et de la DRAAF Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes : <http://draaf.aquitaine-limousin-poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>

**Agreste**  
la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale

LE PASTEL - 22, rue des Pénitents Blancs - C.S. 13916 - 87039 LIMOGES Cedex 1  
Tel : 05 55 12 90 00 - Fax : 05 55 12 92 49  
Courriel : [contact.sriset.draaf-aquitaine-limousin-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.sriset.draaf-aquitaine-limousin-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr)

Directeur Régional : Yvan LOBJOIT  
Directrice de publication : Valérie ISABELLE  
Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD  
Rédacteur : Albin FREYCHET  
Composition - Impression : SRISSET Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes  
Dépôt légal à parution - N° CPPAP : en cours - ISSN : en cours

"Aucune reproduction, même partielle, autres que celles prévues à l'article 41 de la Loi du 11 mars 1957, sans autorisation écrite"

